

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 16 JUILLET 2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ DES TERRAINS DE CAMPING ET DE STATIONNEMENT DE CARAVANES

FICHE PÉDAGOGIQUE N° 1 : CHAMP D'APPLICATION, MESURES ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Article 1 : Champ d'application

Dans le département du Var, les dispositions du présent arrêté sont applicables aux terrains de camping destinés à l'accueil de tentes, caravanes, camping-cars, résidences mobiles de loisirs et habitations légères de loisirs, et aux terrains aménagés ou déclarés (aires naturelles de camping, campings à la ferme et camps saisonniers).



Article 2 : Mesures et consignes de sécurité

Article 2.1 : Mesures de sécurité

Pendant la présence du public, un représentant de la direction doit se trouver dans l'établissement pour prendre les premières mesures de sécurité.

Un téléphone doit permettre d'alerter les services de secours extérieurs, même en cas de coupure de l'alimentation électrique.

Article 2.2 : Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité doivent être affichées de façon très visible, et accessibles au bureau d'accueil et dans les locaux communs.

Elles doivent être rédigées en plusieurs langues en fonction de la clientèle reçue.

Article 2.3 : Implantations des hébergements

Afin de prévenir la propagation d'un incendie, les hébergements isolés et ensembles d'hébergements jusqu'à 3 inclus doivent être espacés d'au moins 2 mètres entre les façades principales.

Les ensembles comptant 4 hébergements doivent être espacés d'au moins 4 m entre les façades principales.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 16 JUILLET 2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ DES TERRAINS DE CAMPING ET DE STATIONNEMENT DE CARAVANES

FICHE PÉDAGOGIQUE N° 1 : CHAMP D'APPLICATION, MESURES ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

CONSIGNES D'URGENCE

INCENDIE	ACCIDENT	EVACUATION
ODEUR DE BRÛLE, FUMÉE ANORMALE, C'EST UN DÉBUT D'INCENDIE, PREVEZ LE : <input type="text"/>	PREVEZ LE : <input type="text"/> OU À DÉFAUT LE : <input type="text"/>	DES L'AUDITION DU SIGNAL SONORE D'EVACUATION OU SUR ORDRE D'UN RESPONSABLE.
ATTAQUEZ LE FEU AVEC L'EXTINCTEUR APPROPRIÉ LE PLUS PROCHE.	NE BOUGEZ PAS LA VICTIME, ATTENDEZ L'ARRIVÉE DES SECOURS OU DES SECOURISTES.	DIRIGEZ-VOUS VERS LES ISSUES DE SECOURS LES PLUS PROCHE. NE REVEZ PAS EN ARRIÈRE.
EN CAS DE FUMÉE BAISSÉZ VOUS, L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL.	SAPEURS-POMPIERS : <input type="text"/>	SUIVEZ LES INDICATIONS DU GUIDE D'EVACUATION.
APPEL D'URGENCE : <input type="text"/>	POLICE : <input type="text"/>	N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS.
	GENDARMERIE : <input type="text"/>	UNE FOIS SORTI DU BÂTIMENT DIRIGEZ-VOUS VERS LE POINT DE RASSEMBLEMENT.
	AMBULANCE : <input type="text"/>	
	S.A.M.U. : <input type="text"/>	
	HOPITAL : <input type="text"/>	

PERSONNEL HABILITE

EQUIPIERS D'INTERVENTION	GUIDES D'EVACUATION
1. <input type="text"/>	1. <input type="text"/>
2. <input type="text"/>	2. <input type="text"/>
3. <input type="text"/>	3. <input type="text"/>

POINT DE RASSEMBLEMENT

Consignes de sécurité affichées de façon très visible et rédigées en plusieurs langues

CONSIGNES DE SÉCURITÉ
SAFETY INSTRUCTIONS
SICHERHEITSANWEISUNGEN
INSTRUCCIONES DE SEGURIDAD
ISTRUZIONI DI SICUREZZA
правила техники безопасности
安全のしおり
التعليمات الأمنية